



Lettre du Maire

N°20 - Mars 2018

**FAIRE PLUS...!
AVEC MOINS!**

**Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,**

Comme chaque année, notre commune élabore son budget. Mais ce n'est pas sans difficulté en raison de la diminution constante des dotations de l'Etat. Villabé a ainsi perdu 3 300 500 € d'aides depuis 2010 alors que nos charges de fonctionnement augmentent sans cesse.

Cependant, depuis notre élection en 2014, mon équipe municipale et moi-même poursuivons le travail de désendettement. Grâce à nos efforts de gestion rigoureuse, la dette à rembourser est passée de 6 747 884 € à 4 383 618 €.

Nous portons, par ailleurs, des projets ambitieux à la mesure de nos capacités financières, **sans aucun recours à l'emprunt** : nos deux écoles élémentaires sont en constante amélioration tant au niveau des bâtiments que des équipements et le soutien aux classes transplantées a été maintenu. Nous avons par ailleurs, initié la construction d'une maison de santé en cœur de ville, aménagé un

parking en face de notre église, entrepris la rénovation énergétique et l'accessibilité de nos bâtiments communaux, réalisé un terrain de



foot synthétique, programmé la création de deux terrains de tennis, donné une nouvelle vie à l'ancienne gare devenue maison des associations, rénové l'avenue du 8 mai 45, l'impasse des Bou-

leaux ainsi que la mairie et programmé l'ouverture du troisième pont pour rejoindre la zone commerciale.

Au gré des bouleversements politiques et des changements de gouvernement, les règles du jeu n'ont de cesse d'évoluer en matière de logements. La construction imposée aux communes à grands renforts de pénalités (loi SRU)



DEPUIS 2014, AUCUNE AUGMENTATION D'IMPÔTS

► Villabé : 12,31%

► Moyenne départementale : 22,49%

et la nécessité d'entretien de notre patrimoine immobilier, se heurte à la chute inexorable des soutiens financiers de l'État.

Je respecterai, cependant les engagements pris devant le Préfet dans le cadre de la loi SRU et de **notre contrat de mixité sociale**.

L'aménagement urbain est d'une telle complexité que certains d'entre nous se trouvent parfois confrontés à des décisions qui ont été difficiles à comprendre. Mais seul l'intérêt général et les besoins d'une très grande partie de la population villabéenne doivent primer. Je pense tout particulièrement aux attentes de logements de nos seniors, de nos jeunes et à la proximité nécessaire des professionnels de santé.

Les choix en matière de lieux d'implantation des nouveaux habitats sont en l'occurrence très limités car la commune ne possède pas de réserve foncière suffisante.

Les projets en cours ne concernent d'ailleurs que des espaces privés.

J'ai dans le même temps, respecté mon engagement de **ne pas augmenter les taux d'impôts locaux** et de contenir les tarifs municipaux tout

en luttant pour le maintien de services de proximité tels que l'agence postale par exemple qui ne pourrait exister sans un personnel communal dévoué.

Depuis quatre ans notre travail quotidien de préservation et d'amélioration de notre cadre de vie se poursuit grâce à la participation active de plus de 170 personnes (élus et agents territoriaux).

Je vous donne rendez-vous le

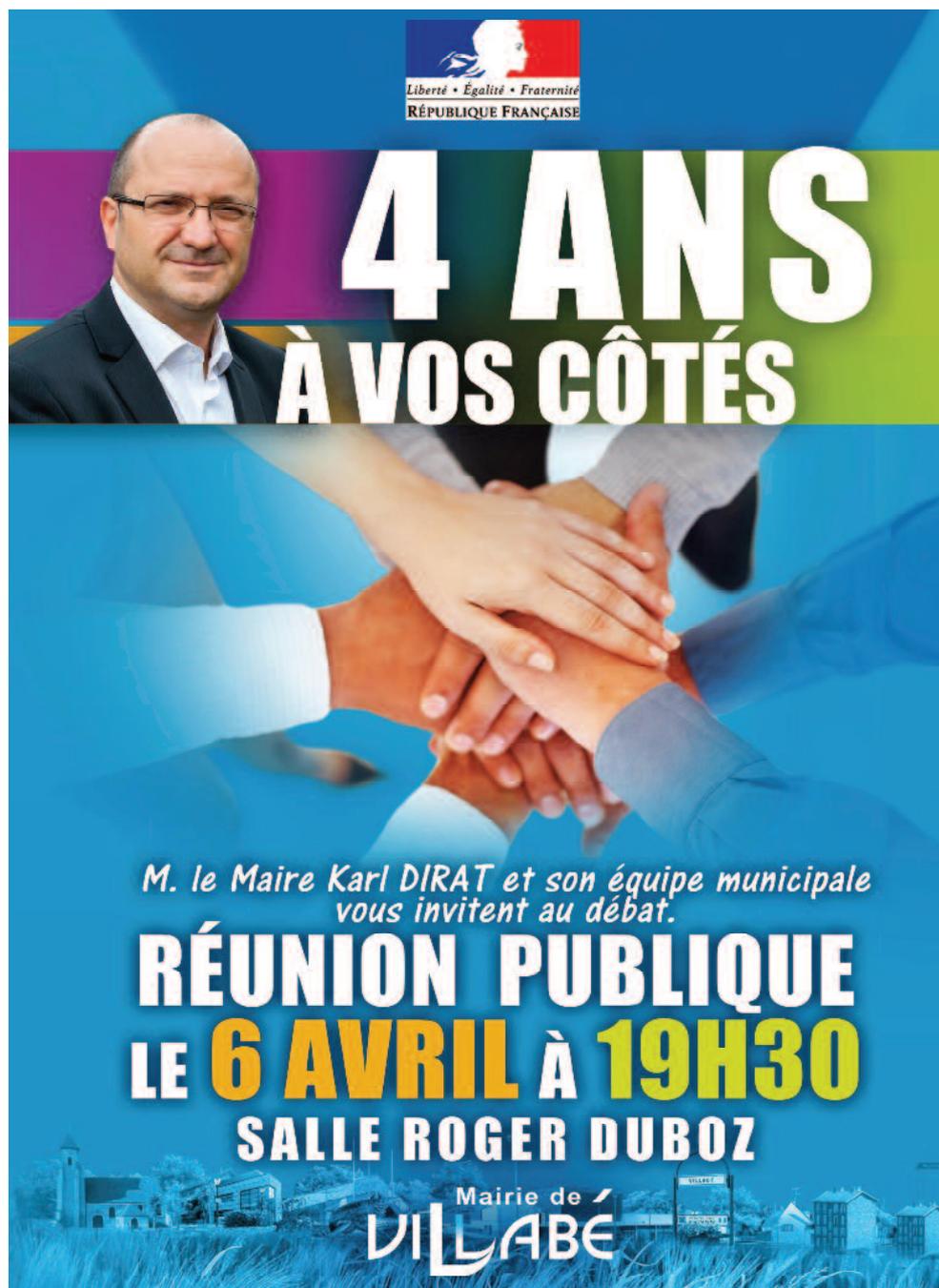
jeudi 5 avril pour le vote du budget et le **vendredi 6 avril 2018** afin de débattre en toute transparence avec tous les membres de mon équipe municipale sur ces 4 années passées ensemble et sur les projets à venir.

Cordialement


Karl DIRAT

Maire de Villabé

Vice président de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**4 ANS
À VOS CÔTÉS**

*M. le Maire Karl DIRAT et son équipe municipale
vous invitent au débat.*

**RÉUNION PUBLIQUE
LE 6 AVRIL À 19H30
SALLE ROGER DUBOZ**

Mairie de
VILLABÉ